	Date de mise en ligne : samedi 20 octobre
- Nos activités - Ve	ille sur la formation -
Point sur l'ac	tivitá du Dâl

Point sur l'activité du Pôle

1- Sur le recrutement :

- Les objectifs de l'AJM de travailler autour d'une formation idéale sont intéressants. Il faudrait travailler les questions de l'instauration de la psychologie lors du recrutement, et travailler notamment les questions de féminisation de la magistrature, et des minorités.
- Il faudrait aussi réfléchir aux autres modes de recrutement. Il n'est pas normal qu'un avocat doive renoncer à 10 mois de salaire pour devenir magistrat. La classe préparatoire est une bonne chose.
- L'idée est avancée de modifier les épreuves écrites en proposant des épreuves pratiques et non théoriques qui favorisent les sciences po, pour les épreuves de droit civil et de droit pénal. Ça permettrait de rétablir l'équilibre.

2- Sur la formation initiale :

- La formation proposée par l'école est de bonne qualité mais l'école ne permet pas d'apprendre à faire un minimum de qualité avec un minimum de temps et n'apprend pas à gérer l'urgence ni les contentieux de masse. L'ENM a du mal à reconnaître qu'aujourd'hui on doit faire face plus à la quantité et que l'enjeux est de faire de la qualité malgré tout.
- La suppression du stage extérieur est une véritable difficulté concernant l'ouverture des magistrats sur l'extérieur. Des stages comme celui du parquet sont peut être trop longs par rapport aux autres stages.

3- Sur l'après formation initiale :

Afin d'avoir un retour sur la formation il serait intéressant, via les délégués de promotion, de distribuer un questionnaire aux sorties d'école afin qu'ils s'expriment sur la formation. Les délégués de la 2003 avaient effectué un rapport de fin de formation dont les questions peuvent servir de base à un nouveau questionnaire.

Concernant les activités de l'AJM, il faudrait associer un maximum les personnes en régions et notamment pourquoi pas prévoir une délocalisation de ces débats en région. Sinon, une préparation des débats devrait permettre d'associer tous les adhérents. De même des comptes rendus filmés pourraient être plus pratiques.

Ces réflexions sont le fruit d'un échange à deux. Il serait intéressant d'en débattre tous ensemble.

De plus, le pôle formation propose un premier débat organisé vers la fin janvier 2008 avec pour thème "Faut il être avocat avant d'être magistrat ?". Lors de cette journée nous espérons convier l'UJA. Des contacts ont été pris afin de réfléchir ensemble aux questions de formation.